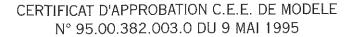
BULLETIN OFFICIEL



Compteurs d'eau froide SAPPEL modèle ALTAÏR

(CLASSE C)

LE PRESENT CERTIFICAT EST ETABLI EN APPLICATION DE LA DIRECTIVE 71/316/C.E.E. DU 26 JUILLET 1971 MODIFIEE PAR LA DIRECTIVE 83/575/C.E.E. DU 26 OCTOBRE 1983 RELATIVE AUX DISPOSITIONS COMMUNES AUX INSTRUMENTS DE MESURAGE ET AUX METHODES DE CONTROLE METROLOGIQUE, DE LA DIRECTIVE 75/33/C.E.E. DU 17 DECEMBRE 1974 CONCERNANT LE RAPPROCHEMENT DES LEGISLATIONS DES ETATS MEMBRES RELATIVES AUX COMPTEURS D'EAU FROIDE, DU DECRET N° 73-788 DU 4 AOUT 1973 MODIFIE PAR LE DECRET N° 84-1107 DU 6 DECEMBRE 1984, PORTANT APPLICATION DES PRESCRIPTIONS DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE RELATIVES AUX DISPOSITIONS COMMUNES AUX INSTRUMENTS DE MESURAGE ET AUX METHODES DE CONTROLE METROLOGIQUE ET DU DECRET N° 76-130 DU 29 JANVIER 1976 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : COMPTEURS D'EAU FROIDE.

FABRICANT

SAPPEL S.A., 67, rue du Rhône, 68300 Saint Louis, France.

CARACTERISTIQUES

Le compteur SAPPEL modèle ALTAÎR est un compteur volumétrique à cartouche modulaire, destiné au mesurage de l'eau froide. Il peut être équipé d'un dispositif émetteur d'impulsions.

Ses caractéristiques sont les suivantes:

Débit nominal Q _n	$0.75 \text{ m}^3/\text{h}$	1 m³/h
Pression maximale de service		12 bar
Perte de pression à Q_{max}		1 bar
Diamètre nominal de l'embase		15 mm
Portée du totalisateur		9 999,999 9 m ³
Unité de chiffraison		$0,1~\mathrm{dm^3}$
Echelon de vérification		$0.05~\mathrm{dm^3}$
Valeur d'une impulsion		$1 \mathrm{dm^3}$

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Le signe d'approbation de modèle figurant sur le compteur est :



DEPOT DE MODELE

Les plans ont été déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Alsace et chez le fabricant sous la référence DA 01.136.

VALIDITE

La présente décision a une validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

REMARQUE

L'indication relevée à distance n'est pas soumise au contrôle de l'Etat.

ANNEXES

Notice descriptive.

Dessin n° 6189.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE
L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,

J.F. MAGANA



NOTICE DESCRIPTIVE

Compteurs d'eau froide SAPPEL modèle ALTAÏR

1 - DESCRIPTION:

Le compteur SAPPEL, modèle ALTAÏR est composé d'une cartouche modulaire de mesure volumétrique à piston rotatif et d'une embase.

La cartouche de mesure comprend :

- un dispositif de mesure fonctionnant sous l'action de l'eau le traversant.
- un accouplement magnétique assurant la transmission du mouvement du dispositif de mesure au totalisateur tout en garantissant la parfaite étanchéité du système,
- un totalisateur de volume hors circuit d'eau placé dans une enceinte close.

La cartouche de mesure, qui possède un corps en matière plastique, se monte sur une embase en alliage cuivreux. Deux joints toriques assurent l'étanchéité du montage.

Le dispositif de mesure se compose :

- d'une chambre mesurante en matière plas-
- d'un couvercle de chambre en matière plas-
- d'un piston en matière plastique entraîné par le mouvement de l'eau.
- d'un galet de roulement diminuant les effets de l'usure,
- d'une paroi de séparation en matière plastique délimitant les différentes chambres de mesu-

L'accouplement magnétique est constitué:

d'un aimant permanent en ferrite serti sur l'entraîneur inférieur,

- d'un palier de transmission en acier inoxy-
- d'un aimant permanent en ferrite surmoulé sur l'axe du totalisateur.

Le totalisateur de volume est constitué :

- d'une platine supérieure et une platine inférieure soutenant le train de pignons démultiplicateurs.
- · d'un entraîneur actionnant l'ensemble du totalisateur et terminé par une pièce en forme d'étoile destinée à contrôler la rotation de la turbine aux faibles débits,
- · d'une aiguille munie d'un aimant permanent pour émission d'impulsions,
- d'un culot et d'une capsule de protection.

2 - PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT :

L'eau arrive dans le compteur par la tubulure d'entrée, traverse le filtre de protection et pénètre dans la chambre de mesure par la lumière d'admission aménagée dans le plan intérieur. Sous l'effet de la différence de pression entre l'entrée et la sortie du compteur, le piston se déplace d'un mouvement rotatif et oscillant en tournant autour du galet. La fente aménagée dans le voile du piston détermine le mouvement oscillant. L'eau s'échappe par une lumière d'échappement aménagée dans le plan inférieur de la chambre de mesure et quitte le compteur par la tubulure de sortie. Le mouvement du piston est transmis au totalisateur par l'intermédiaire de la transmission magnétique.

3 - DISPOSITIFS DE SECURITE :

Le filtre à maille fine placé à l'entrée de la cartouche de mesure interdit le passage des particules solides qui pourraient bloquer le piston.

Une inversion du sens de circulation de l'eau ne présente aucun inconvénient mécanique pour le dispositif de mesure qui décompte le volume d'eau correspondant.



4 - DISPOSITIFS D'AJUSTAGE:

Le compteur volumétrique modèle ALTAÏR est dépourvu de dispositif d'ajustage.

5 - INSCRIPTIONS:

La flèche indiquant le sens de l'écoulement de l'eau est située sur l'embase. Toutes les autres inscriptions réglementaires sont inscrites sur le cadran.

6 - DISPOSITIFS DE SCELLEMENT ET MARQUES DE VERIFICATION :

Le scellement du totalisateur est réalisé par une pièce plastique munie d'ergots et emmanchée en force dans le capot de l'ermeture. Les marques de vérification primitive sont apposées lors de l'injection thermoplastique sur la pièce en matière plastique.

Le scellement de la partie hydraulique est réalisé par le plombage d'une des trois vis de fixation du collecteur, avec la marque de vérification primitive.

